



BULLETIN D'ADHESION POUR LA LICENCE 2023/2024

La licence est valable du 01/09/2023 au 31/08/2024 (assurance jusqu'au 31/12/2024) et le bulletin est à remplir et à remettre accompagné d'un chèque à l'ordre de l'association des Trotte-Sentiers à Marie-Hélène RIOU, Marie-Christine MONNOIR ou Claude ROLLAND. La licence peut être réglée dès septembre et au plus tard le 5 novembre 2023.

LICENCE INDIVIDUELLE

Nouvelle adhésion Renouvellement N° de licencié (si déjà licencié dans un club FFRandonnée).....

Nom Prénom Date de naissance.....

Adresse Code postal Ville.....

Nationalité..... N° de téléphone fixe..... N° de téléphone portable.....

Adresse e-mail obligatoire pour recevoir votre licence par voie électronique. Si vous n'en avez pas, prévenez un responsable.

Licence FFR avec Responsabilité civile et Accidents corporels (IRA) 32 €

CARTE MEMBRE

Si vous êtes titulaire d'une licence FFR 2023 dans une autre association, les Trotte-Sentiers vous proposent de participer à leurs activités pour 10 €, Il suffit de joindre une photocopie de votre licence 2023/2024.

Nom Prénom Date de naissance.....

Adresse Code postal Ville.....

N° de téléphone fixe..... N° de téléphone portable..... N° de licencié.....

REVUE Passion Rando Magazine Je souhaite m'abonner et je joins un chèque de 10 €.

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI) à la pratique des activités de marche et de randonnée datant de moins de 6 mois est obligatoire pour toute première prise de licence, et à chaque reprise de licence après une interruption de 2 saisons sportives ou plus.

Pour le renouvellement annuel de la licence, le pratiquant doit attester avoir rempli l'auto-questionnaire personnel de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, il est nécessaire de fournir un certificat médical.

ATTESTATION POUR LES PRATIQUANTS MAJEURS

Je, soussigné(e), Mme / Matteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir

- Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
 Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

DATE ET SIGNATURE

Je m'engage à respecter le règlement de l'association.

(mention manuscrite) : Lu et approuvé

A..... le SIGNATURE